

Speaking Points für Botschafter Schaller
Lissabon Forum
14. November 2009

- Féliciter la Slovénie pour sa présidence réussie.

- Poursuivant les efforts des présidences précédentes, la Suisse continuera de mettre l'accent sur le respect des droits de l'homme, de la démocratie et de la primauté du droit de l'homme comme mission principale du Conseil de l'Europe.

- Face aux énormes défis économiques et politiques qui préoccupent actuellement tous les Etats membres du Conseil de l'Europe, la défense de ses valeurs fondamentales doit encore être renforcée.

- Dans une situation financière difficile, le Conseil de l'Europe doit être en mesure de remplir sa mission essentielle de façon toujours plus efficace et plus transparente.

- La Présidence suisse mettra les priorités dans les domaines suivants:
 - 1) Garantir la protection des droits de l'homme et la primauté du droit

 - 2) Renforcer les institutions démocratiques

 - 3) Augmenter la transparence et l'efficacité du Conseil de l'Europe

1) Garantir la protection des droits de l'homme et la primauté du droit:

Il faut **assurer l'avenir de la Cour européenne des droits de l'homme**. Depuis quelques années cette institution est confrontée à des défis extraordinaires qui dépassent considérablement ses capacités actuelles. La Cour risque de perdre sa crédibilité si elle n'arrive pas à terminer ses propres

procédures dans un délai raisonnable. Les décisions d'urgence déjà prises au vu de la rapide dégradation de la situation devront être mises en œuvre durant la présidence suisse.

Au-delà de ces mesures à court terme, il est indispensable de prendre les décisions politiques qui garantiront le bon fonctionnement de la Cour à long terme. C'est à cette fin que la Suisse organisera une **Conférence de haut niveau sur l'avenir de la Cour européenne des droits de l'homme à Interlaken**, les 18 et 19 février.

Parmi les libertés fondamentales particulièrement importantes pour nos sociétés démocratiques, **la liberté d'expression et la liberté des médias** occupent une place primordiale. La Présidence suisse s'efforcera de renforcer les instances qui travaillent à la protection de ces libertés au sein du Conseil de l'Europe. Elle appuiera notamment l'action du Commissaire aux droits de l'homme pour favoriser une politique des médias clairement centrée sur les droits conformément au principe de la liberté d'expression ainsi qu'une politique des médias permettant la multiplicité de l'expression médiatique. A cette fin, la Suisse mettra à la disposition du Commissaire un spécialiste pour la durée d'une année. En outre, un séminaire consacré à la protection de la liberté d'expression et de la liberté des médias assurera le suivi de la Conférence de Tbilissi de novembre 2008 et s'adressera aux Etats de la région du Caucase du sud ainsi qu'à la Moldova et à l'Ukraine.

L'objectif du Conseil de l'Europe doit être la création d'un espace de respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit pour l'ensemble de notre continent. La présidence suisse continuera à promouvoir les efforts de l'organisation visant à renforcer les structures de l'Etat de droit partout en Europe, notamment au **Belarus**.

2) Renforcer les institutions démocratiques

Un rôle particulier dans la promotion d'une démocratie proche des citoyennes et citoyens revient à la société civile qui agit entre autres au niveau local et régional. Il faut par conséquent promouvoir les moyens qui permettent la participation des citoyennes et citoyens, renforcer la capacité de gestion des autorités démocratiques et favoriser la bonne gouvernance à tous les échelons. Pour renforcer l'idée démocratique, la Suisse organisera, conjointement avec l'Université de Saint Gall et

la Commission de Venise, **une conférence sur le thème de la démocratie et de la décentralisation en mai 2010.**

L'Assemblée parlementaire confère une légitimité démocratique incontestable à notre Organisation. La Présidence suisse s'emploiera à **renforcer le dialogue et la coopération entre le Comité des Ministres et l'Assemblée parlementaire.** Dans ce but, elle s'engagera notamment à ce que les travaux de révision des règles et procédures pour l'élection du Secrétaire Général soient entrepris sans délai et avec vigueur et à ce que les mesures identifiées pour renforcer le dialogue soient mises en œuvre selon le calendrier convenu.

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, mérite lui aussi toute notre attention. Le **Bureau du Congrès** tiendra une réunion au Tessin en janvier - avec la participation de représentants de la **Conférence des organisations internationales non gouvernementales.**

3) Augmenter la transparence et l'efficacité du Conseil de l'Europe

La Présidence suisse encouragera vivement les réformes visant à **accroître la transparence et l'efficacité** au sein du Conseil de l'Europe. Elle continuera non seulement à appliquer la politique du recentrage entamée il y a quelques années, mais cherchera à la renforcer. Les dépenses prévues dans le budget ordinaire devront encore davantage se concentrer sur le financement des activités prioritaires du Conseil qui servent à renforcer les valeurs fondamentales.

Le moment est particulièrement propice pour entreprendre un tel effort de concentration et de réaménagement. Une des tâches principales du **nouveau Secrétaire Général sera de rendre l'Organisation encore plus efficace**, ce qui impliquera de nouvelles mesures budgétaires et de réorganisation. La Suisse accordera son plein soutien au Secrétaire Général pour toutes les mesures qui oeuvreront dans le sens d'une véritable focalisation, consolidation et efficience accrue du Conseil de l'Europe.

Le Conseil de l'Europe connaît une longue tradition de dialogue sur les droits de l'homme et la primauté du droit au sein des organisations internationales et par le

biais des contacts bilatéraux, notamment avec des Etats et régions limitrophes à l'Europe. La Présidence suisse attache une **grande importance à la coopération entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne**, notamment à l'adhésion de cette dernière à la Convention européenne des Droits de l'Homme. Elle s'efforcera également de renforcer la coopération du Conseil de l'Europe avec **OSCE** et avec **l'Organisation des Nations Unies**. Le renforcement de la coopération avec l'ONU pourrait s'effectuer notamment par le biais d'un **Bureau de liaison** du Conseil de l'Europe à Genève dont la Présidence suisse promouvra la création.

Je vous remercie de votre attention